



Kulturaren
Euskal Behatokia
Observatorio Vasco
de la Cultura

Résumé Exécutif

Évaluation des Politiques Culturelles

Concepts,
dimensions et
indicateurs



EUSKO JAURLARITZA
GOBIERNO VASCO

KULTURA ETA HIZKUNTZA
POLITIKA SAILA

DEPARTAMENTO DE CULTURA
Y POLÍTICA LINGÜÍSTICA

Résumé exécutif

L'Observatorio Vasco de la Cultura consacre une étude à l'analyse de l'évaluation des politiques culturelles, un exercice central à tous les niveaux de gouvernement. On assiste à un « passage à l'évaluation » chez les institutions de référence, même si ce passage est plus perceptible dans l'orientation de leurs réglementations que dans sa mise en application pratique. Ce rapport vise à contribuer à la clarification des concepts, à l'identification des références, des lignes directrices, des orientations, ainsi que des méthodologies, des outils et des références utilisés lors du processus d'évaluation.

Il est organisé en deux sections principales : la première est consacrée aux questions clés à prendre en compte dans l'évaluation des politiques publiques. La seconde se concentre sur les politiques culturelles, avec une approche plus appliquée. Le rapport traite des principes ou des dimensions à prendre en compte dans l'évaluation des indicateurs, tout en essayant de fournir des références et des exemples. Il se termine par une section sur les difficultés et les défis que l'évaluation des programmes et des projets culturels présente aujourd'hui.

Il existe différentes méthodes d'évaluation des politiques publiques dans le monde, avec des degrés d'institutionnalisation variables. Toutefois, si les exigences obligatoires peuvent différer, même dans des contextes moins institutionnalisés tels que les États-Unis et le Canada, l'utilisation de lignes directrices et de directives ou de normes et d'instructions est très répandue, comme en Irlande, au Royaume-Uni et en Norvège. Leur mise en œuvre est largement répandue et considérée comme assumée, du moins en théorie.

Il convient de souligner que les organisations supranationales telles que l'OCDE et l'Union Européenne encouragent l'adoption et le caractère obligatoire de l'évaluation des politiques publiques. Ainsi, en 2022 l'OCDE a approuvé la [recommandation](#) sur l'évaluation des politiques publiques, fondée sur une [analyse](#) approfondie des pratiques de 42 pays en 2020.

Quant à l'Union européenne, elle exige de ceux qui reçoivent ses fonds qu'ils se dotent de mécanismes d'évaluation fondés sur des données probantes. Elle est également en train d'étendre l'évaluation afin d'améliorer la législation par le biais du [programme pour une meilleure réglementation](#), en favorisant la participation des citoyens et la gouvernance. Grâce à ce mécanisme, elle encourage l'application de principes et de recommandations visant à améliorer et à simplifier les consultations publiques, à promouvoir l'évaluation fondée sur des données probantes, les analyses d'impact initiales, la simplification des règles et la réduction de la bureaucratie, ou encore l'intégration des objectifs de développement durable.

Dans le contexte étatique, il convient de souligner la [Loi 27/2022](#) sur l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques au sein de l'Administration générale de l'état.

Dans la CAE, les processus d'amélioration de la gestion publique ont commencé il y a 30 ans, introduisant également la question de l'évaluation. Après des stratégies et plans successifs liés aux différentes législatures, le dernier plan de ce type est [ARDATZ 2030](#), document-cadre pour l'évaluation des politiques publiques dont les axes sont la gouvernance, l'innovation et la gouvernance numérique. Il repose sur un modèle de service basé sur les données et la responsabilisation. Il faut aussi citer la [Loi 3/2022 du 12 mai sur le Secteur public basque](#).

Les définitions de l'évaluation mettent en évidence des éléments tels que la nécessité de systématiser et de structurer l'évaluation, l'obligation d'apporter des preuves, le cadre d'objectifs mesurables et les possibilités d'appliquer l'évaluation à différents stades de la politique, de sa conception à ses effets. À ces éléments inhérents à tout processus d'évaluation rigoureux s'ajoute le fait que l'objet à évaluer est une politique publique et qu'elle est mise en œuvre avec des ressources publiques, de sorte que l'intérêt social qu'elle procure est, en fin de compte, son principal moteur. On conclue de ce qui précède que l'évaluation et la planification sont étroitement liées. La première nécessite un processus de planification qui fixe des objectifs et des indicateurs comme cadre de référence. C'est précisément le niveau de respect des engagements établis ou les écarts observables par rapport à la prévision initiale qui seront évalués. Et ce processus ne peut fonctionner aujourd'hui sans la participation des citoyens et des parties prenantes. La gouvernance est l'un des piliers des politiques publiques, apportant transparence, contrôle et complexité à leur gestion.

L'évaluation peut être classée selon différents critères : par qui elle est réalisée, dans quel but, quand, ou selon le processus et ses résultats.



En ce qui concerne les politiques culturelles, bien que le passage à l'évaluation ait atteint des secteurs tels que l'éducation, la santé ou la coopération internationale, elles commencent aussi à être poussées par ce passage. L'UNESCO souligne qu'il est « essentiel de s'assurer qu'il s'agit d'une phase faisant partie de toute politique culturelle et qu'elle est mise en œuvre

dès la conception des interventions. L'évaluation est une obligation et un engagement. L'évaluation permet non seulement d'améliorer la qualité des politiques et de corriger d'éventuelles défaillances, mais elle est également essentielle pour garantir que ces politiques respectent les droits de l'homme ».

Le chapitre sur les politiques culturelles met clairement l'accent sur l'application de l'évaluation par rapport aux principes, dimensions, indicateurs et méthodologies utilisés par les différentes organisations culturelles. Un effort a été fait pour choisir des outils et des approches issus de différentes méthodes, dans l'intention de présenter le meilleur de chacune d'entre elles.

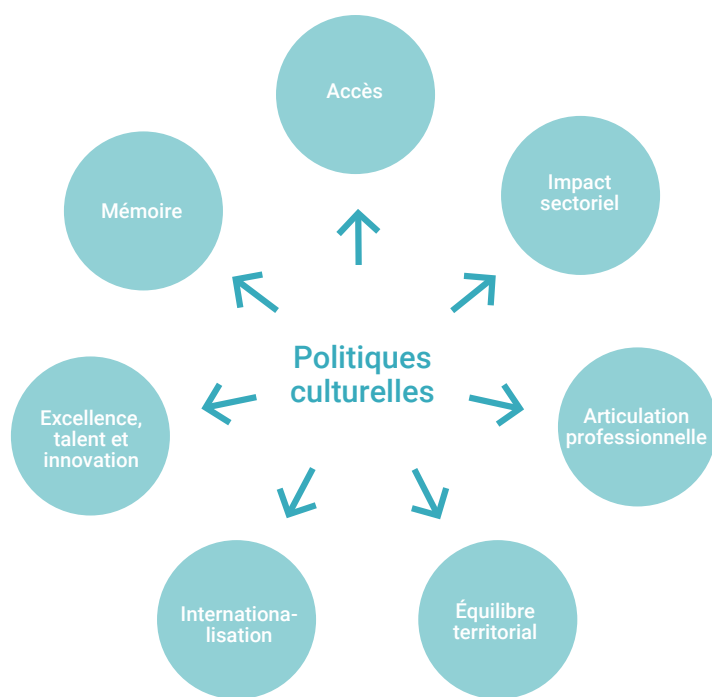
Nous commençons avec la section consacrée à l'évaluation des politiques culturelles par les principes. Et nous avons choisi comme point de référence l'expérience britannique qui fait partie du projet [Cultural Value](#).

Synthèse des principes d'évaluation du projet Cultural Value

Bénéfique	Robuste	Centrée sur les personnes	Connectée
↓	↓	↓	↓
Comment s'assurer que l'évaluation répond aux besoins de l'organisation et des parties prenantes.	L'approche et la méthodologie sont-elles appropriées, rigoureuses et axées sur l'apprentissage ?	Comment prendre en compte les différents points de vue et expériences pour mieux discerner.	L'évaluation permet-elle un apprentissage partagé avec et par autrui ?
Engagement en faveur de l'apprentissage Éthique Applicable	Rigoureuse Ouverture d'esprit Proportionnée	Empathique Pluralité des points de vue Engagement social	Transparente Consciente Partagée

En ce qui concerne les dimensions des politiques culturelles, elles ont été identifiées, décrites brièvement et accompagnées d'une approximation aux indicateurs liés à chacune d'entre elles, toujours d'un point de vue orienté vers la réalité de la CAE, bien que parmi les références sélectionnées il y ait des exemples venant d'autres contextes.

Dimensions stratégiques :
transitions numérique, écologique et sociale
Agenda 2030



Dimensions structurelles et participation :
système et gouvernance

Parmi les références sélectionnées, les suivantes se distinguent comme modèles généraux d'évaluation :

- Le modèle de la **FEMP** comme exemple de cadre d'indicateurs d'évaluation.
- Guide d'auto-évaluation des **capitales culturelles de l'UE**.
- Rapports d'audits sur **les investissements de l'UE dans les sites culturels**. Nous les incluons car ils évaluent les effets sociaux, économiques et culturels des fonds du FEDER.

Le chapitre se termine par une section sur les données et les sources d'information et par une section identifiant les difficultés et les risques.

En conclusion, il convient de souligner que les efforts doivent être concentrés sur la mise en œuvre de l'évaluation, en essayant de la modéliser afin de faciliter la comparabilité et l'analyse de l'évolution. Il est temps de répondre à la nécessité d'évaluer les programmes et les projets culturels de manière rigoureuse, en utilisant des indicateurs utiles, fiables et pertinents. Il faut aborder cette évaluation dans une perspective large, au-delà de la justification des ressources, en s'engageant dès la définition des objectifs et jusqu'à l'analyse de ses impacts.

L'évaluation, au-delà de la prise de responsabilité, est un processus d'amélioration et d'apprentissage. Il s'agit même sa raison d'être. Ainsi, au-delà de l'intention, de la théorie ou du devoir, elle devient un exercice de gestion pleinement assumé dans les programmes et services culturels.



Kulturaren
Euskal Behatokia
Observatorio Vasco
de la Cultura

Évaluation des Politiques Culturelles

Concepts,
dimensions et
indicateurs

Résumé Exécutif



EUSKO JAURLARITZA
GOBIERNO VASCO

KULTURA ETA HIZKUNTZA
POLITIKA SAILA

DEPARTAMENTO DE CULTURA
Y POLÍTICA LINGÜÍSTICA